

L'URBANISATION EN TUNISIE

Croissance urbaine, structuration hiérarchique et contenu fonctionnel

Amor BELHEDI

Faculté des Sciences Humaines & Sociales

**Article paru dans la Revue Tunisienne de Sciences Sociales, n° 112,
1993, pp : 11-50, CERES, Tunis**

La croissance urbaine constitue une résultante des interactions avec l'environnement, des liens entre la ville et la campagne et de la politique urbaine; sa distribution et ses rythmes reflètent les choix opérés au niveau social et économique. Son analyse est d'un grand intérêt pour déceler les retombées et les tendances sur le système urbain. La croissance différentielle des villes ne fait-elle pas déplacer le terrain de l'inégalité sociale, de régionale, elle devient socio-professionnelle ? Ne détermine-t-elle pas la structuration hiérarchique et le contenu fonctionnel du système urbain en modifiant l'importance relative des différentes des villes, des strates de villes, des régions et des diverses activités économiques au sein des villes et de là leur base fonctionnelle ?

Le contexte dans lequel s'est effectuée l'urbanisation et les modalités de la croissance urbaine vont marquer le système urbain dans sa configuration, sa hiérarchie et sa distribution spatiale. La faiblesse de la base productive des villes, la forte centralisation du système et la diffusion des services vont déterminer les caractères du système urbain national et des systèmes urbains régionaux.

On étudiera dans cet article, la croissance urbaine et son lien avec la structuration hiérarchique et fonctionnelle des villes. On analysera d'abord la hiérarchie par taille et la typologie fonctionnelle avant d'aborder la hiérarchie fonctionnelle. Mais auparavant, on s'attardera un peu sur les caractères de l'héritage urbain colonial¹ qui n'est pas sans marquer les caractères de l'urbanisation de la Tunisie indépendante.

I - L'URBANISATION COLONIALE

Gauchissement du système urbain, logique extravertie

Si le littoral a été toujours un lieu de repli de la vie urbaine en période de crise et un espace rayonnant en période de flux, **la colonisation a favorisé le littoral** (3/4 des villes de 10.000 hab) en particulier le Sahel et le Nord-Est, **régénéré les vieux centres** (Testour, Mjez, Bèja, El-Kef...) **et a créé de nouveaux centres en rapport avec les intérêts coloniaux**

¹ - Sur ces aspects, voir l'étude de la Direction de l'Aménagement du territoire (DAT) en 1973: Villes et développement. Cf aussi P. Signoles 1985.

dans le Nord-Ouest en particulier : Jendouba, Bou Salem, Ghardimaou, Siliana, Gaafour, Bou Arada, Mateur, Dahmani, Tebourba... Le Centre et le Sud manquaient de villes et c'est au niveau de la Tunisie médiane surtout que le vide était très marqué, suivie par les extrêmes Sud et Nord .

L'urbanisation a été surtout **littorale**, le taux dépassait partout 20% et atteignait 80% (Sfax, Sousse, Monastir, Tunis, Nabeul). A cet axe littoral, de Bizerte à Gabès, se branchaient des fronts le long de la Mejerda et en direction de Kairouan - Gafsa. La colonisation a abouti à **une crise urbaine généralisée**, en gonflant les centres intégrés au système colonial sans les doter d'une base productive et en vidant les autres de leur substance. C'est vers **les années 30** que se situait **le tournant urbain**, date où le rythme de croissance urbaine commence à s'écarter du taux rural. Ce sont les zones de forte colonisation qui ont enregistré les taux les plus élevés. L'ordre colonial a contribué à **gauchir** fortement le système urbain (P Signoles 1985) par :

- **Le gonflement de Tunis** qui a vu sa part passer de 10% en 1881 à 16,7% en 1956 en accueillant 47% des migrants entre 1936 -56.

- **Le renforcement du Nord-Est** dont la part est passée de 42,7 à 49,5% de la population urbaine entre 1926 - 1956 alors que toutes les autres régions ont vu leur part baisser.

- **Ce sont les villes qui participaient à l'économie coloniale qui ont eu les taux de croissance les plus élevés** : centres miniers, centres de colonisation, villes - ports, les centres administratifs alors que les centres délaissés tombent en crise : Kairouan, Oasis, bourgs du Sahel de Sousse et de Bizerte. Tandis qu'au Centre, la **sédentarisation de misère**² a donné lieu à de petits centres: Souassi, Bou Hajla, Bir Ali, Sidi Bou Zid....

La colonie européenne, évaluée à 255 000 hab en 1956, était à 84% urbaine et à 55% tunisoise. Les trois quarts de la population européenne urbaine résident dans 10 villes dont 5 littorales, 3 centres miniers et deux centres de colonisation. **Une relation étroite relie le taux annuel de croissance (1936-56) des villes et le poids de sa population européenne** avec, cependant, des nuances³ :

- **Les villes moyennes ont eu des taux élevés malgré le faible peuplement européen**: Nabeul, Gafsa, Mahdia, Gabès, Sfax Sousse, Kasserine.

- Les villes à croissance et à peuplement européen faibles : ce sont les villes sahéliennes et oasiennes.

- Les centres à forte croissance et à peuplement européen élevé : on a les centres de colonisation, Bizerte, Tunis et les centres miniers.

En fait, l'urbanisation coloniale n'est compréhensible que dans **une logique extravertie** où la ville assure l'intégration des campagnes à l'ordre colonial tout en exprimant la paupérisation et l'exclusion des masses rurales et urbaines et en assurant une intégration sélective des espaces et des factions sociales.

Le système urbain était mal hiérarchisé tant au niveau national que régional. La faiblesse des villes moyennes était déjà marquée et le système s'est enrichi par **les extrêmes** en gonflant la capitale et en multipliant les petits centres. Ce n'est pas un hasard si les 4 villes-ports émergeaient du lot en 1956 mais la prééminence de la capitale était

² - Il s'agissait d'une sédentarisation forcée par suite de la crainte d'être dépossédé ou par interdiction des mouvements de transhumance.

³ - La variance expliquée est de 57,6%.

manifeste en particulier depuis 1936. Cette primauté de Tunis est bien antérieure au choc colonial, elle a été renforcée par l'excessive centralisation du système politico- économique colonial qui a fait de la capitale la plaque tournante de l'espace.

Au niveau régional, **le déséquilibre touchait tous les systèmes urbains**. Il se manifestait par l'absence de ville régionale importante comme est le cas du Sahel, du Sud, du Cap Bon, du Sahel de Bizerte et du Nord-Ouest; la faiblesse du niveau intermédiaire : c'est le cas de la région de Tunis, Sfax, Kairouan ou par la déficience du niveau inférieur : Hautes Steppes, Sud-Est.

On peut se demander dans quelle mesure l'indépendance va modifier profondément la trame et les rythmes urbains.

II - LA CROISSANCE URBAINE DEPUIS 1956

Tendance à la baisse, stabilité de la carte, primauté du littoral

Depuis 1975, la Tunisie compte plus d'urbains que de ruraux et si en 1956 deux sur cinq résidaient en ville, en 1984 plus d'un sur deux y habite, la population urbaine a été multipliée, depuis 1956, par 2,7 en passant de 1,430 à 4 Millions d'habitants pour un doublement de la population globale. Entre 1956 et 1984 la population urbaine s'est accrue à un taux de 3,5% l'an pour un taux global de 2,55% et un taux rural de 1,68%. Cette croissance a revêtu des formes et des rythmes variés selon les périodes, les villes et les régions.

L'examen des données relatives à la population urbaine révèle, depuis 1956, **une tendance à la stabilisation et à la baisse** après une période coloniale caractérisée plutôt par l'accélération. Le départ des colons explique la baisse entre 1956-66, l'appel qu'il a déclenché se trouve épongé par l'émigration extérieure déclenchée vers les années 60, mais l'exode rural qui s'est amplifié durant la seconde moitié des années 60 va donner lieu à une croissance plus élevée. La reprise rurale, les phénomènes du retour et l'arrêt de l'émigration dès le début des années 70 expliquent la baisse des taux urbains. Cette baisse depuis 1956 n'empêche pas que des flots croissants viennent gonfler annuellement les effectifs urbains. Les villes ont vu leur part dans le gain global, passer de 28% entre 1926-36 à 60% entre 1936-56 et se stabiliser autour de 65% depuis: **sur trois habitants additionnels, deux sont désormais urbains**.

1 - Une population urbaine avant tout communale

Le rapport qui était fort élevé (1,57 en 1936) avoisine 1,13 en 1956 et il n'est que de 1,04 depuis les années 70. Les agglomérations non communales et peuplées de plus de 2000 hab ne représentent que moins de 5%. Tout récemment (1985) l'octroi du statut communal à 45 localités a ramené cette proportion à moins de 2%, ceci nous autorise donc sans risque d'erreur à confondre la population des agglomérations de plus de 2000 hab et la population communale. Le fait urbain est avant tout communal et **procède d'un acte politique**.

2 - Une croissance urbaine à base de croît naturel

L'analyse montre que le croît naturel constitue la composante principale de la croissance urbaine, il représente 73% de la croissance depuis 1956, ce qui explique la stabilité de la carte. Les changements depuis 1956, n'ont touché que 1 à 3% au plus des masses urbaines régionales. **Les noyaux se stabilisent et se renforcent même** : bassin de

Tunis, Sahel, Sfax, Oasis de Gabès voire le bassin de Gafsa. **Le gradient Est-Ouest s'est renforcé et le vide central, bien que tempéré, subsiste.** Cette stabilité macro-géographique ne résiste pas, cependant, devant les mutations profondes à l'échelle locale ou régionale et au niveau de chacune des villes (A Belhedi 1989).

3 - Une croissance en fonction inverse de la taille

A des nuances près, la croissance semble être en fonction inverse de la taille. Ceci est vrai au niveau de toute la période 1956-84 que de chaque période prise à part, **ce sont les petits centres qui ont enregistré les taux les plus élevés.**

4 - Une croissance par les extrêmes

L'examen de la croissance par strate de taille (Cf. Tableau) montre que ce sont les petites villes et la capitale qui ont le plus profité de cette croissance, il s'agit donc, d'**une croissance par les extrêmes.** C'est le niveau supérieur (à part Tunis) qui en souffre de ce processus, si on note une atténuation progressive de la croissance sommitale, on relève **un renforcement de la croissance basale depuis 1956.**

Si au cours de la période 1956-66, la construction de l'Etat explique la cristallisation de la croissance urbaine sur Tunis (47% du gain urbain), l'affinage administratif, la promotion de nombreux centres au statut communal (75 en 1956, 245 en 1985) et la délocalisation de l'appareil productif après 1970 expliquent le report de la croissance sur les petits centres (< 20.000 hab) : 39,7% du gain urbain entre 1966-75 et 42,5% entre 1975 - 84.

Ce processus de croissance, **sommital au début, basal ensuite**, a eu de grandes répercussions sur le système urbain (Cf. infra).

Taux de croissance selon la taille 1956 et les périodes

Taille 1956 (en milliers)	1956- 1966 % an	1966-75	1975-84	1956-84
500	5,8 (5,9)	3,2	3,17	3,82
50-500	3 (3,1)	2,4	2,52	2,2
20-50	3,1 (3,6)	4	2,49	2,96
10-20	2,7 (1,9)	4,3	4,65	2,95
5-10	3,1 (2,9)	3,5	4,36	2,98
2-5	3,5 (4,3)	3,5	5,01	3,79
Ensemble	3,9 -	3,5	3,38	3,36

(3,9) = population tunisienne seulement. **Source** : A Belhedi 1989.

5 - Des nuances régionales

La croissance n'a pas été homogène et on peut distinguer des nuances selon les régions et les zones :

- Durant la première période 1956-66, **les clivages constatés sous la colonisation se poursuivent voire s'aggravent encore plus.** Une relation étroite est établie entre les taux de croissance et l'importance de la colonie européenne. **Ce sont les villes qui abritaient une**

importante colonie européenne en 1956 qui ont les taux les plus élevés : les villes dont la colonie européenne formait plus de 20% de leur population totale ont enregistré des taux supérieurs à 5% l'an, celles où cette part dépassait 40% ont eu des taux supérieurs à 9% (à part Redeyef : 8%). Durant cette période, on a **un double phénomène de substitution et de redistribution dus au départ des colons d'un côté et à la construction de l'Etat de l'autre**.

- Entre 1966 et 1975, on constate **une réduction des disparités de croissance et un processus d'homogénéisation s'opère** à un niveau assez élevé (3%) parallèlement au souci d'équité régionale qui a prévalu pendant cette période (1962-70). La relation inverse entre taux de croissance et niveau d'urbanisation est plus claire durant cette période : **ce sont les zones les moins urbanisées qui ont enregistré les taux les plus élevés** : le Nord et le Centre Ouest. On peut voir d'un côté un renversement de tendance dans les foyers traditionnels : Sahel de Sousse, Cap Bon, Sahel de Bizerte, Gabès Zarzis, Houmt-Souk; exception faite de Sfax, Bizerte et Menzel Bourguiba. De l'autre côté, on relève la modération de la croissance de Tunis et l'atonie de la seconde ville: Sfax.

- Durant la période 1975 - 84, on relève une tendance vers **la baisse des taux sur le littoral**, à des exceptions près, et **des taux plus élevés à l'intérieur et dans le Sud**. De nombreux grands centres voient leurs taux baisser: Bizerte, Nabeul, Monastir, Bèja, El-Kef, Tunis, Sfax et Sousse, **une manifestation réelle de l'essoufflement !**

La croissance durant cette période exprime **les nouveaux clivages et l'épuisement du modèle adopté**. Ce sont surtout les petits centres à part Gabès qui ont profité **du processus de la délocalisation de l'appareil productif** : 31 centres ont un taux dépassant la moyenne urbaine 1975-84 dont 17 au Sahel, 7 au Cap Bon et 3 au Sahel de Bizerte. **Plusieurs centres importants présentent déjà les marques d'une crise urbaine** et voient leur taux baisser depuis 1966 et surtout 1975 : Monastir, Kasserine, Ain Drahem, Tala, Sbeïtla, Haffouz, Nassrallah, Feriana, Sfax, Kairouan ou Bèja. Ce qui est important à noter, c'est la crise qui touche en particulier le "Centre" jusqu'ici épargné et les grandes villes à part Gabès, alors que les petits centres présentent un dynamisme démographique certain !

6 - L'ordre Etatique ou l'urbanisation liée à l'Etat

L'homogénéisation de la croissance, l'émergence des petits centres et l'essoufflement des grandes villes, enfin la crise urbaine qui touche des régions jusqu'ici épargnées sont des phénomènes à relier à **un modèle d'urbanisation lié à l'Etat**. Le phénomène communal, l'affinage du découpage administratif, la diffusion des services sociaux (santé, éducation...) et la décentralisation des services techniques surtout depuis le milieu des années 1970 font que de nombreux centres, principalement les chefs-lieux de gouvernorat et secondairement ceux de délégation ont bénéficié de taux de croissance élevés.

L'accès à **un statut administratif** quelconque et en particulier à l'intérieur, est synonyme de taux élevé de croissance au cours de la même période. Ces taux tendent à baisser souvent durant la seconde décennie reflétant ainsi, les limites d'une base économique de type administratif. Ce phénomène est aussi vrai au niveau des chefs-lieux de gouvernorats, délégations. Au niveau communal, l'analyse montre que les taux les plus élevés sont observés durant la seconde décennie⁴ suivant la promotion au statut communal (Cf. A Belhedi 1989, T II, Ch. 1).

⁴ - C'est probablement lié à la mise en place réelle des infrastructures de base, des équipements économiques et des services socio-économiques dans la localité nouvellement promue.

L'Etat a été, par l'administration d'abord, à l'origine d'une véritable explosion urbaine au niveau de tous les grands centres: Kasserine, Siliana et Zaghuan constituent des exemples indicatifs à ce titre. La promotion au statut de chef-lieu de gouvernorat équivaut à une création de 1000-2000 emplois publics, celui de la délégation à 120-250 emplois. Ce volume, bien que réduit, introduit une véritable dynamique urbaine en l'absence d'autres activités comme c'est souvent le cas, en particulier à l'intérieur. Il faut noter les effets d'induction sur le secteur privé, sur la consommation, le commerce ou les services aux particuliers de ces emplois administratifs. En se limitant aux 70 premières villes, **l'administration fournit 22%**, en moyenne, **de l'emploi non agricole**.

L'Etat a contribué, par l'industrie et le tourisme, au **remodelage sélectif du système urbain**. En encourageant le secteur touristique, l'Etat a favorisé le développement des centres littoraux surtout, les taux de croissance ont été presque partout supérieurs à 3,5% l'an atteignant même 4,5 (Hammamet), 5,5% à Zarzis ou 7,6 à Tabarka. La politique industrielle de l'Etat a favorisé certains centres : si Kasserine, Bèja, Bizerte, Menzel Bourguiba ou Sousse ont pu constituer durant la 1ère décennie une base productive, depuis 1970 l'effort a été mis sur l'industrie labo-intensive, la petite et moyenne entreprise dans le cadre du marché international (loi 72-38 du 27 Avril 72), de la promotion de décentralisation⁵ dès 1974 et des petits métiers⁶ depuis 1982. Il en découle une fluidité dans la localisation qui a permis **la diffusion de petites usines et un regain d'activités** (bâtiment, services privés) **en bas de l'échelle**.

Cet effort de l'Etat est resté cependant, limité au **littoral** là où tourisme, industrie et administration se combinent. **A l'intérieur, l'administration reste le seul support de l'urbanisation**. En aucun cas on ne peut lier la croissance à la base productive, c'est **une croissance, pathologique, liée à l'appareil de l'Etat**.

Le contexte dans lequel s'est effectuée l'urbanisation et les modalités de la croissance urbaine vont marquer le système urbain dans sa configuration, sa hiérarchie et sa distribution spatiale. La faiblesse de la base productive des villes, la forte centralisation du système et la diffusion des services vont déterminer les caractères du système urbain. On abordera ainsi l'analyse hiérarchique démographique d'abord, fonctionnelle ensuite.

III - LA HIERARCHIE DEMOGRAPHIQUE

Primatialité, faiblesse des villes moyennes, gonflement de la base

C'est la loi Rang-taille⁷ qui va nous servir d'outil d'analyse, cette loi stipule la présence d'une relation inverse entre la taille et le rang d'une ville quelconque⁸. L'examen des courbes du système urbain en particulier depuis 1956 et le calcul des divers paramètres permettent de monter la forte primatialité, la faiblesse du niveau moyen et le gonflement du niveau inférieur:

1 - Une primatialité marquée

⁵ - Dans le cadre de la loi de 1972, un Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle est créé en 1974 - FOPRODI- Il a pour finalité d'aider les petits promoteurs et encourager la décentralisation.

⁶ - Un Fonds National de Promotion des Petits Métiers et de l'Artisanat -FONAPRAM- a été créé en 1982 .

⁷ - Souvent connue par la loi de Zipf, 1949. Cf Biblio.

⁸ - Cette loi s'écrit comme suit : $P_r = b.r^a$ où P est la population et r est le rang correspondant de la ville, b et a sont des paramètres. Elle se traduit, dans une échelle bilogarithmique, lorsque la distribution hiérarchique est régulière par une droite .

La primatialité est cet important écart entre la (les) première (s) ville (s) et le reste. Elle est marquée par la cassure sommitale de la courbe au niveau de Sfax, voire Sousse si on tient compte de l'aire urbaine qui n'a pas cessé de s'accroître depuis 1956. Elle est exprimée par de nombreux indices⁹ qui montrent, sans exception, que **paradoxalement, en même temps que Tunis perd de son poids, il y a aggravation de la primatie**. Ce processus contradictoire trouve son explication dans les mécanismes de la croissance urbaine qui s'est faite surtout par les extrêmes et en particulier par le bas.

Cette primatialité exprime le phénomène de sururbanisation qui s'explique par la taille réduite du pays, la forte centralisation politico-économique et le caractère peu diversifié de l'économie. Si la primatie de Tunis est fort ancienne (P. Signoles et al 1980), elle a été renforcée depuis 1966. Celle de Sfax est due à la colonisation qui en a fait le second pôle, son atonie depuis 1956 et l'absence d'investissements publics expliquent l'aggravation de la primatie tunisoise malgré la modération de sa croissance. Cette sururbanisation est à relier à la faiblesse du niveau moyen.

2 - La faiblesse du niveau moyen

Cette faiblesse est due aux mécanismes de croissance, elle est exprimée par **la concavité persistante de la courbe** et les résidus négatifs au niveau 50-100.000 hab. Au total, huit centres constituent ce niveau : Sousse, Bizerte, Gabès Kairouan, Nabeul, Gafsa, Menzel Bourguiba et Bèja. Les villes qui ont le plus progressé sont Gabès suivie par Menzel Bourguiba et Gafsa. Sousse se trouve en dernière position, limitée dans son développement de part et d'autre par Tunis, Sfax et les villes du Sahel.

Ce creux est à relier à l'essoufflement constaté dans la croissance de centres qui manquent de base productive à part Bizerte, Gabès ou Sousse. **Il est à relier aussi à la faiblesse du niveau de vie du monde rural** qui a surtout besoin de petits centres **et au phénomène de court-circuitage** très fréquent dans le système qui s'opère aux dépens de ce niveau (Cf. A Belhedi, 1989, T II, Ch. 5).

3 - Un niveau inférieur gonflé

Ce gonflement s'exprime par **la convexité de la courbe** au dessous de 40000 hab, **il est à relier au processus de croissance par le bas**, déjà examiné ci-dessus. Ce niveau présente des **seuils secondaires** au niveau de 30000 hab avec des centres dynamiques comme El-Kef, Kasserine, Hammamet, Zarzis, Tataouine, Metlaoui à part Msaken et Moknine. Au niveau de 15000 hab, on a aussi une rupture, une autre se situe autour de 8000 hab. **Ce dernier niveau compte près de 55 centres dynamiques en particulier depuis 1975**, à part certains centres comme Mahrès, Makthar, Teboursouk ou Métouia... Cette dynamique est à relier à la diffusion du fait industriel.

4 - La structuration hiérarchique

Elle est exprimée par la pente de la courbe (a) qui reflète **l'effet du rang**. Sa valeur s'élève lorsque la croissance est fonction de la taille, la Tunisie se caractérise plutôt par **le schéma inverse**, la pente est passée de 1.03 à 1.09 entre 1956 et 1984. Cette relative stabilité

⁹ - Voir à ce sujet A Belhedi 1989, T II, Ch 1 où en plus des indicateurs classiques de primatie, l'auteur propose de nouveaux indices de primatialité. On peut retenir le % de la population urbaine ou totale, le rapport de la 1ère ville à la seconde ville ou aux trois villes suivantes... **Le rapport : b/P1** constitue un indice de primatie et il est d'autant plus faible que la primatie est prononcée.

exprime, en fait, des processus contradictoires de croissance, tout en profitant au bas de l'échelle (des taux plus élevés), le sommet (Tunis) forme encore l'essentiel de cette croissance (en valeur absolue).

5 - La régularité

Elle est exprimée par la **corrélation** entre le rang et la taille. La présence de seuils, de sur(sous)-représentation d'une strate se traduisent par une baisse de la corrélation. L'analyse de toutes les agglomérations en 1956 et 1984 permet de voir que la pente a gardé, relativement, la même valeur (1,03 et 1,09) au même titre que le rapport $\{b/P1\}$, bien que ce dernier a accusé une légère baisse significative d'un léger renforcement macrocéphal.

Paramètres de la loi rang-taille 1956-84

		Pente a	Constante b	Corrélation r	$\frac{b}{P1}$
1956	Pop tunisienne	- 1,0247	268.336	- 0,9759	0,643
	Pop totale	- 1,0298	299.391	- 0,9790	0,495
1984	" 10.000 &+	- 0,8660	413.154	- 0,9784	
	" 5.000 &+	- 0,9144	472.785	- 0,9829	
	" 2.500 &+	- 1,0200	653.831	- 0,9801	
Toutes communes et agglomérations > 2000		- 1,0923	832.367	- 0,9773	0,620

Le système urbain a été la résultante du processus de croissance par les extrêmes qui a sous-tendu l'**ordre étatique** se manifestant par l'excessive centralisation dans la capitale d'un côté et la diffusion de l'urbanisation en bas de l'échelle de l'autre côté. Cette situation exprime, en fait, que la primatialité a contribué à affaiblir les relations hiérarchiques et tend à inhiber la croissance des villes d'ordre inférieur.

L'analyse des systèmes régionaux est de nature à affiner les résultats et de nuancer les conclusions, on peut tirer les conclusions suivantes :

1 - Le déséquilibre est partout présent, il caractérise tous les systèmes urbains et s'exprime par :

- La présence de systèmes primatiaux où la première ville écrase tout le reste, c'est le cas de Tunis, Sfax ou Kairouan. Cette macrocéphalie secondaire s'exprime par :

- ° Une proportion élevée de la population urbaine régionale réside dans la première ville.

- ° Le rapport de la constante b à la population de la première ville (P1) est très faible.

- ° La valeur de la pente est souvent élevée.

- ° La déficience du niveau intermédiaire. Il faut noter l'amorce de ce processus dans la zone de Gabès et Bèja.

- La faiblesse du niveau supérieur : la première ville ne se démarque que trop timidement du lot. Cette situation s'exprime par :

- ° Une pente faible souvent inférieure à l'unité.

- ° La première ville ne représente qu'une faible proportion de la population urbaine.

° Le rapport b/P1 est élevé.

On trouve dans ce cas le Sahel, le Cap Bon, le Sud Est et le Nord Ouest où les villes ont des tailles si rapprochées qu'aucune ville n'émerge, la faiblesse des villes (Nord Ouest, Sud Est) ou la situation de concurrence expliquent ce fait.

- **La faiblesse du niveau de base** : on trouve dans ce cas la zone de Kasserine, Gafsa, Jerid, Gabès et Jendouba.

La mauvaise hiérarchisation caractérise tous les systèmes à part ceux du Sahel et du Cap Bon.

2 - L'évolution depuis 1956 a pratiquement confirmé les caractères déjà présents, à de rares exceptions près :

° La macrocéphalie de Tunis, Sfax et Kairouan s'est aggravée puisque le rapport (b/P1) s'est encore réduit bien qu'on assiste à une certaine hiérarchisation par suite de la multiplication du nombre des centres et qui s'exprime à travers la baisse de la pente : de plus de 2,2 en 1956, elle est devenue 1,5 à 1,7 en 1984. Des tendances macrocéphales s'observent à Gabès par suite au développement fulgurant de la ville alors que les centres environnants restent faibles.

° Une plus grande hiérarchisation intéresse les systèmes de Kasserine, Sidi Bou Zid, le Sud- Est et le Sahel de Bizerte, la pente devient plus élevée et le rapport b/P1 augmente. Ceci s'explique par la dynamique démographique de la 1 ère ville et la faiblesse des autres villes surtout celles de niveau moyen.

° Les sous - systèmes du Sahel, Cap Bon, le Bled Bèja, Nefzaoua ou du Jerid connaissent peu de changements.

Au niveau régional, les principaux changements depuis 1956 ont surtout intéressé **le remplacement de certains centres par d'autres** comme cela été le cas dans le Centre : la dynamique exceptionnelle de Kasserine ou de Sidi Bou Zid leur a permis d'être au sommet de systèmes régionaux à la place de Feriana ou Meknassy, c'est le cas aussi de Siliana qui remplaça Gaafour ou Makthar.

Beaucoup plus que la taille, dans un pays où les villes souffrent de la faiblesse de leur base productive, l'analyse fonctionnelle a tout son poids. **La hiérarchisation n'a de sens que lorsque les villes entretiennent entre-elles des relations.** Pour cela, l'analyse fonctionnelle s'impose.

IV - L'ANALYSE FONCTIONNELLE

La fonction, **rôle caractéristique d'une ville**, se définit **en termes de relations** avec l'extérieur, **de centralité et d'activités basiques**. Dès lors, se pose le problème de déterminer ce dernier type d'activités, avant de procéder à la typologie.

1 - Population banale et basique : une base économique faible

Faute d'analyses précises et minutieuses au niveau de chaque ville, l'analyse fonctionnelle est souvent menée avec l'idée d'**une répartition équilibrée des activités** et tout excédent est interprété comme un poids fonctionnel, comme signe de la présence de fonctions. D'autre part, il se trouve que l'emploi est l'agrégat le plus disponible et le plus facile à manipuler. Aussi, toutes les méthodes découlent de ce postulat (G. Alexandersonn, J.

H Nelson 1955, F Carrière et P Pinchemel...). Dans tous les cas, cela ne résout pas le problème de la population basique et rend l'interprétation assez délicate.

Le travail de corrélation que nous avons mené entre le minimum observé et la taille révèle une relation allométrique de la forme: $P_b = 4,25.P^{0,218}$ avec P_b : la population banale en %, P : est la population totale en milliers. La variance expliquée est de 96,1% (Cf. A Belhedi 1989, T II, Ch. 1). Pour les villes de plus de 20.000 hab, la population banale est de 46% en Tunisie¹⁰. Cette méthode du **Coefficient Minimum d'Emploi Relatif** (CMER) que nous proposons, élimine l'effet taille, dégage une relation stable propre au système et évite les biais inhérents à toute partition en classes. On retrouve le même modèle au niveau sectoriel avec une variance expliquée dépassant 90% et des coefficients variant de 0,11 à 57, à part les activités résidentielles : l'industrie, le tourisme, la pêche ou l'extraction dans la mesure où ce type d'activité est peu corrélé avec la taille.

Si on prend le rapport (K) entre la part (en %) de la population banale (P_b) et la population basique (P_B), on constate que le **multiplicateur $K = \{\%P_b / \%P_B\}$** est relié à la taille (P en milliers) selon une relation de la forme: $K = 0,18 P^{0,4}$. La variance expliquée dépasse de 96,3%. Ces résultats montrent qu'à taille égale, la base économique des villes tunisiennes est plus réduite qu'en Europe ou en USA. Sur cette base, on peut désormais établir une typologie fonctionnelle des villes.

2 - Typologie fonctionnelle : le clivage littoral-intérieur

Pour pouvoir mener une typologie fonctionnelle, nous avons utilisé l'Analyse Factorielle. L'exploitation des données du dernier recensement INS 1984 nous a permis de dresser une typologie selon la structure des activités urbaines. L'analyse de la structure agrégée des Branches d'Activité Economique (BAE: 23) de la population occupée, les catégories socio-professionnelles (CSP: 15) et le statut socio-professionnel (6) par ville, soit en tout 44 paramètres; nous a permis de procéder à une typologie des villes¹¹.

De cette analyse, il en ressort 12 facteurs restituant 95,25% de la variance. Les villes ont été considérées comme les variables de telle manière que le regroupement se fait entre villes alors que les indicateurs d'activités ont été considérés comme les observations. On peut distinguer 12 groupes de villes (ou facteurs) qui concernent respectivement :

¹⁰ - 27 à 38% en USA (G. Alexandersonn 1956), de 35,3 à 42,4% en France (D. Pumain et T. Saint Julien 1976) selon qu' on prenne 20 ou 30.000 hab.

¹¹ - Ces paramètres sont :

STATUT : 1- patron. 2- indépendant.3- Salarié. 4- Apprenti. 5- Autre. 6- Aide familial.

B.A.E : 1- Agriculture / pêche. 2 - Industrie Agro-alimentaire. 3 - Matériaux de construction. 4 - Industrie Mécanique et électrique. 5 - Industrie Chimique. 6 - Industrie Textile, Habillement et Cuir. 7 - Industrie Diverse. 8 - Total industrie. 9 - Mine et Energie. 10 - B T P. 11 - Commerce. 12 - Transport et Communications. 3 - Hôtellerie et Restauration. 14 - Banques et Assurances. 15 - Réparation. 16 - Services aux entreprises. 17 - Enseignement. 18 - Santé. 19 - Autres services sociaux. 20 - Administration. 21 - Total tertiaire. 22 - Artisanat. 23 - Chômage.

CSP : 1 - Cadre administratif supérieur. 2 - Technicien supérieur. 3 - Cadre administratif, Technicien moyens. 4 - Employés de Bureaux. 5 - Exploitant agricole. 6 - Salarié agricole. 7 - Patron Artisanat, industrie alimentaire. 8 - Patron industrie, artisanat non alimentaire. 9 - Indépendant industrie/artisanat. 10 - Salarié industriel .11 - Patron commerce.12 - indépendant commerce. 13 - Personnel de service. 14 - Ouvrier agricole. 15 - Ouvrier non agricole.

Ces effectifs ont été calculés en % pour éliminer l'effet taille et la matrice résultante à été traitée par analyse factorielle. L'artisanat à été déterminé par calcul sur la base d'un recoupement interne BAE-CSP et statut familial et d'une comparaison des fichiers INS (1981) et FENA et du Recensement des Activités Economiques (1983).

- **Les grandes et moyennes villes multifonctionnelles** à économie diversifiée: ce facteur restitue 15,3% de la variance, on y trouve Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Gabès, Monastir, et Nabeul

- **Les centres miniers** : on y trouve Metlaoui, Redeyef, Mdhilla, Om Laraïis, Jerissa, Kalaa Khasba et Kalaat Senan, la variance expliquée est de 11%.

- **Les centres industriels** : on y rencontre Menzel Bourguiba, Gabès, Moknine, Ksar Hellal, Ksibet, Sayada, Jemmal, Grombalia,. La variance expliquée est de 10,2%.

- **Les centres touristiques** : Zarzis, Hammamet, Sousse, Houmt Souk, Hammam-Sousse, Monastir, Nabeul, Tabarka, Sousse et Tozeur; la variance est de 9,4%

- **L'administration et les services sociaux** : on y rencontre la majorité des grandes villes déjà citées en plus de Tozeur, Kebili, Zaghouan, Makthar, Haffouz, Mateur, Bou Arada, Mjez, Ain Drahem, Ben Guerdène, Tataouine, Kairouan, Gafsa, Sidi Bou Zid, Siliana, El-Kef, Médenine, Kasserine, Jendouba, Bèja, Monastir, Grombalia, Nabeul, Mahdia. Les scores sont assez élevés pour les petits centres de l'intérieur, la variance expliquée est de 8,7%.

- **Les centres de pêche** : on y trouve Kélibia, Chebba, Sfax, Mahdia, Zarzis, Gabès et Ajim... La variance est de 7,5%.

- **L'artisanat et les petits métiers** : on y trouve la majorité des centres artisanaux: Nafta, Tozeur, Oudhref, Metouia, Hergla, Ouerdanine, Teboulba, Khniss, Kalaat El-Andalous, Beni Khiar, Bembla, Msaken, Douz, El-Hamma, Sidi Bou Ali, Aousja, Kalaa Sghira, Testour, Teboursouk, Sidi Ch., Msaken, Guetar et Sahline mais aussi la plupart des grands centres. Ce facteur contribue pour 7,1% de la variance.

- **Le commerce** : on y rencontre Slimène, Menzel Bou Zelfa, Béni Khalled, Tunis, Sfax, et Bizerte mais aussi Kairouan, Moknine, M. Temime, Fahs et El Jem qui émergent par l'importance de leurs souks. La variance correspondante est de 6,5%.

- **Les centres agricoles** : on y trouve les petits centres du **Cap Bon** (Maamoura, Tazerka, Soma, Houaria, Beni Khiar), **du Sahel** (Zeramidine, El Jem, Bou Fichta, Chorbane, Souassi, Bekalta, Teboulba, Hergla, Ouerdanine, Khniss, Sidi Bou Ali, Enfidha, Béni Hassen, Bou Merdès Touza, Sidi Ch., Akouda, Chebba, Ksour Essaf, Bembla, Msaken, Sahline), **du sud** (Nafta, Tozeur, Oudhref, Métouia, Mareth, Déguèche, Douz, El-Hamma, Guetar), **du Sahel de Bizerte** (Menzel Abderrahmane, Aousja, Alia, Raf-Raf), **du bassin de Tunis** (Kalaat El-Andalous, Mornaguia, Jedeida, Tebourba, Ghar El-Melh), Teboursouk, Testour, Mahrès et El-Hencha. Les centres du Haut-Tell, des bassins intratelliens et des Hautes Steppes présentent des scores assez élevés. La variance expliquée est de 6,05%.

- **Les services aux entreprises** : on y rencontre Tunis, Sfax et Sousse avec des scores très faibles pour Gabès et Bizerte, la variance correspondante est de 5,7%.

- **Les centres à chômage élevé** : on y trouve tous les **centres de l'intérieur** : le Centre, le Haut-Tell, Testour, Teboursouk, les Oasis du Sud, les villes du Sud-Est: Tataouine, Ben Guerdène, El-Hamma. On y rencontre aussi de petits centres dans le Sahel périphérique (Sidi Bou Ali, Bou Merdès, Chebba, Ksour Essaf, Msaken, Chorbane, Bou Fichta, El Jem, Enfidha... etc.), la variance expliquée est de 4,2%.

- **Le dualisme traditionnel- moderne** en opposant les villes où les indépendants et les aides familiaux sont nombreux à celles où le binôme patrons-salariés est dominant. C'est un facteur bipolaire qui oppose **les villes de l'intérieur** à des exceptions près, aux **villes littorales** à l'exception des petits centres. La variance expliquée est de 3,6 %. Il oppose les rapports marchands aux autres modes.

La combinaison des divers scores pour chaque ville dans les espaces factoriels permet de dégager une synthèse globale de la typologie. On peut distinguer deux modèles :

I - Le modèle précapitaliste traditionnel

Il est caractérisé par la prédominance de l'agriculture, l'artisanat et les petits métiers avec sous-emploi important voire le chômage. **Ce modèle a subi des transformations dans deux directions: le développement de nouvelles activités modernes et l'importance accrue de l'administration.** On le rencontre dans les vieux foyers traditionnels à propriété melk : Sahel de Sousse et de Bizerte, Cap Bon, Oasis du Sud, bourgs traditionnels du Nord. C'est surtout au littoral qu'on le rencontre et c'est là où certains centres connaissent, depuis peu, le développement de nouvelles activités, constituant ainsi le trait d'union avec le second modèle. A l'intérieur, à cette trame initiale, s'ajoute **l'administration** qui constitue le véritable discriminant entre les centres. L'importance de l'un ou de l'autre de ces centres est liée à la fonction administrative qu'il assure (administration et services assimilés: enseignement, santé, services sociaux...).

On peut distinguer trois sous-modèles selon que la trame de base est restée intacte, en cours de transformation ou défigurée par le poids de l'Etat:

I.1 - Le modèle traditionnel

Il est caractérisé par une fonction agricole dominante où le sous-emploi, l'artisanat et les petits métiers sont les éléments discriminants :

I.1.1 - Type agricole à faible chômage

a - Agricole : Maamoura, Tazerka, Soma, Zeramdine, Bekalta, Houaria.

b - Agricole-artisanat = Nafta, Oudhref, Metouia, Teboulba, Hergla, Ouerdanine, Béni Khiar, Khniss, Kalaa El-Andalous.

I.1.2- Type agricole à chômage élevé

a - Avec petits- métiers : Sidi Bou Ali, Aousja, Metline, El Alia, Beni Hassen, Bou Merdès, Touza, Sidi Ch., Hench, Mornaguia, Akouda, Mareth, Mahrès, Déguèche, Chebba, Teboursouk, Jedeida, Tebourba, Jebeniana.

b - Avec petits métiers et artisanat: Bembla, Msaken, Douz, El-Hamma, Ghar El-Melh, El Guetar, Testour, Sahline, Raf- Raf, Ksour Essaf.

I. 2 - Traditionnel en transformation

Le développement d'activités récentes sur cette trame traditionnelle a donné lieu à des centres en cours de transformation. On peut distinguer selon le type d'activité les groupes suivants:

I.2.1 - administration : Zaghuan, Kebili, Tataouine

I.2.2 - Tourisme = Hammam Sousse, Zarzis

I.2.3 - Administration/ tourisme = Tozeur

I.2.4 - Industrie = Moknine, K. Hellal, Ksibet, Sayada, Jemmal, Ras Jebel, Mateur

I.2.5 - Artisanat = Menzel Jemil - Kalaa Sghira

I.2.6 - Commerce = Slimène, Menzel Bou Zelfa, Béni Khalled

I.2.7 - Pêche = Kélibia

I.3 - Le modèle mitigé

Il est caractérisé par un sous-emploi et un chômage importants avec petits métiers et activité agricole. L'administration constitue l'élément discriminant. On peut y distinguer deux sous-groupes:

I.3.1 - Type agricole à chômage élevé : on retrouve les villes du Centre et du Haut-Tell: Ain Jeloula, Oued Meliz, Bargou, Nadhour, Alla, Bir Ali Ben Khélifa, suivantes Fichta, Ghomrassen, Filma, Sers, Krips, Sakiet.

I.3.2 - Type agricole avec fonction administrative : selon l'importance de cette fonction administrative on peut distinguer :

a - Fonction administrative réduite: ce sont surtout les villes du Centre : Meknassy, Sbiba, Oueslatia, Sbikha, Rouhia, Nassrallah, Sidi Amor Bou Hajla, Hajeb, Ksour, Feriana, Borj El- Amri, Sidi Thabet.

b - Fonction administrative notable: Bou Salem, Tala, On, El Jem, Dahmani, Ghardimaou, Tajerouine, Souassi, Sbeitla, Enfidha, Sejnène

c - Fonction administrative importante: Makthar, Haffouz, Bou Arada, Gaafour, Mjez On, Ain Drahem, Ben Guerdène.

I.3.3- Fonction administrative dominante : on trouve dans ce groupe les chefs-lieux de gouvernorat surtout, on note l'importance du chômage :

a - Avec artisanat : Kairouan - Gafsa

b - Avec industrie : Kasserine

c - Jendouba, Bèja, Sidi Bou Zid, Siliana, Medenine.

II - Le modèle capitaliste moderne

Il est caractérisé par la prédominance d'une activité moderne et présente une structure diversifiée (industrie, tourisme, commerce, services... etc.) notamment dans les grands centres. Ce modèle caractérise les villes littorales si l'on excepte l'extraction. On peut y distinguer des centres spécialisés vers les plus diversifiés les types suivants:

II.1 - Les centres spécialisés

a- Extraction = Metlaoui, Redeyef, Mdhilla, Om Larais, Jerissa, Kalaa Khasba, Kalaat Senan

b- Tourisme = Hammamet

c- Industrie = Menzel Bourguiba

II. 2 - Les centres à base administration-tourisme : On peut distinguer plusieurs types selon la combinaison :

2.1- Administrative

a - avec industrie = Grombalia

b - avec tourisme = Monastir

2.2 - Touristique avec administration : Houmt Souk

II.3 - Les centres trifonctionnels

a - à dominante administrative avec agriculture-pêche : Mahdia

b- à dominante administrative avec industrie-tourisme : Tabarka

c- à dominante touristique avec administration-artisanat : Nabeul

II.4 - Les centres à économie diversifiée : ce sont les grands centres où on a l'administration, l'industrie, le commerce voire le tourisme. L'activité dominante varie, cependant, selon les centres :

- a - Industrie - administration- services privés : Gabès
- b- Tourisme- administration services privés : Sousse
- c - Commerce de gros, import - export - industrie : Bizerte
- d - Commerce de gros, services privés, import- export, industrie : Sfax
- e - Services privés, services aux entreprises, tertiaire supérieur, commerce de gros et industrie : Tunis.

On relève **l'opposition entre le littoral et intérieur**. Le littoral regroupe les activités modernes et les quelques centres qui disposent d'une véritable base économique avec des centres qui gardent encore une activité traditionnelle à base agricole voire artisanale qu'on retrouve dans les oasis du Sud (Cf. Tab): on relève déjà 19 centres en cours de transformation situés sur le littoral à part Kebili. Les tendances récentes risquent de modifier le schéma d'un bon nombre de centres : Tabarka-Ain Drahem, Kélibia, Ghar El Melh, Kerkennah par le tourisme, Mateur, Feriana et Tala, Skhira, Zarzis, par l'industrie, Tozeur, Kebili et Tataouine par l'administration. **Ce sous-groupe assure la transition.**

Types fonctionnels selon les régions

Type	NE	Sahel	Sfax	Sud Est	Littoral	N.W	C.W	S.W	Intérieur	Total
Traditionnel	24	26	2	5	57	1	-	6	7	64
Moderne	5	3	1	1	10	4	-	5	9	19
Intérieur, Mitigé	4	5	1	3	13	21	16	2	39	52
Total	33	34	4	9	80	26	16	13	55	135

Le modèle intérieur combine, en fait, la fonction agricole encore notable à l'administration. Il est lié surtout à l'Etat et souffre d'un chômage aigu et un sous-emploi élevé.

Cette typologie est liée aux choix économiques opérés (cf. A Belhedi 1989, T I, Ch. 2). **Le système urbain acquiert une base productive liée à l'Etat** (administration, services sociaux) **dans les zones de l'intérieur et à l'extraversion sur le littoral.**

La prééminence des villes littorales est nette, elle oriente le processus d'accumulation spatiale et attire les activités modernes. Au niveau régional, seuls le Nord - Est et le Sahel paraissent offrir une gamme fonctionnelle assez variée avec en tête une ville régionale à activités très diversifiées. Ailleurs, on a affaire à une ville administrative avec quelques centres spécialisés (mines ou tourisme, c'est le cas du Haut- Tell, Jendouba ou du Bassin de Gafsa), une ville assez diversifiée avec un vide total (Sfax) ou des centres traditionnels (Gabès). Dans le reste du territoire, la ville administrative se combine avec le modèle intérieur.

Après avoir étudié la typologie, il convient maintenant d'étudier la hiérarchisation fonctionnelle.

V - LA HIERARCHIE FONCTIONNELLE

L'enquête Communes et Délégations et l'utilisation de divers Fichiers et Annuaire nous ont permis d'établir la hiérarchie fonctionnelle, de relever un décalage entre les services publics, plus ubiquistes, et privés qui sont plus concentrés au profit du niveau supérieur et du littoral. En outre, on constate un effet perturbateur du fait industriel.

1 - Décalage Public-privé

On note **un décalage entre les deux hiérarchies**, à part le niveau supérieur où on retrouve les mêmes centres, les villes d'un niveau donné pour les services publics, se trouvent décalés d'un ou de deux niveaux pour le privé. A une diffusion plus large des services publics correspond une concentration des services privés au niveau du sommet et du littoral. Plusieurs centres doivent leur place à l'effort de l'Etat, c'est le cas de Monastir et les chefs-lieux de gouvernorat, en particulier ceux de l'intérieur. Par contre, quelques centres émergent au niveau privé : C'est le cas des centres touristiques (Hammamet- Houmt Souk...) ou industriels (Menzel Bourguiba, K. Hellal...). **L'équipement privé se trouve lié au niveau d'équipement public** qui en constitue souvent le catalyseur. La liaison est nette entre les deux, elle est de type **log-logistique** : au début, les services publics n'induisent pas d'importants services privés et ce n'est qu'au niveau sous-régional et régional que ces derniers connaissent un grand essor pour voir le rythme de multiplication se réduire progressivement.

2 - L'effet perturbateur de l'industrie

En analysant le secteur industriel¹², on peut distinguer cinq niveaux de centres industriels :

1 - Centre fonctionnel avec commandement industriel : Tunis

2 - Centres industriels à activité diversifiée : Sfax : 245

3 - Centres industriels à dominante : on a cinq centres selon l'activité:

- Mécanique - chimie : Bizerte
- Métaux : Menzel Bourguiba
- Chimie : Gabès
- Textile : Ksar Hellal
- Mécanique : Sousse

4 - Foyers industriels à dominante: on a 25 centres :

- Papier : Kasserine
- Matériaux de construction : Enfidha, Tajerouine, Zeramdine, Hamma, Jemmal, Feriana, Tala...
- Produits alimentaires : Bèja, Gaafour, K. Kebira, Mahdia, Sidi Bou Ali. Kairouan.
- Confection: Ras Jebel, Gbollat, Tebourba, Grombalia, Mjez, Testour, Teboulba, Bembla, Khniss, Ksibet...
- Mécanique : Mateur

5 - Les petits centres enclavés : de nombreux centres ont attiré une ou deux usines travaillant pour l'exportation et forment de véritables enclaves. On en compte près de 80 centres et localités de ce type, concentrés sur le littoral entre Ras Jebel et Ouled Chamakh.

¹² - Sur la base de 60 branches, en utilisant la destination dominante des produits, l'emploi industriel, le nombre total d'entreprises, les sièges sociaux dissociés et les salariés extérieurs commandés.

L'industrie, ne suit pas la hiérarchie urbaine si on excepte les 2 premiers niveaux. Elle contribue, ainsi, à renforcer la place de certains centres comme Tunis, Sfax, Gabès ou Bizerte sans propulser véritablement les autres. Elle a **un effet perturbateur sur le système urbain**

3 - La hiérarchie globale

Pour analyser la hiérarchie fonctionnelle, les services et les activités ont été classés en sept niveaux: local (23), supra-local (10) touchant plus d'une délégation, régional (36), supra-régional (23) touchant plus d'un gouvernorat, national (35), international (25) et les relations extérieures (12). Au total, 164 services et une matrice ordonnée a été élaborée. Chacun des services a été noté sur 10 selon son importance et la note finale ramenée à 1000. On peut distinguer quatre niveaux qu'on peut subdiviser en sous-groupes :

1) - Niveau supérieur

a - La capitale : Tunis

b - Les métropoles régionales incomplètes : la note est inférieure à 500: Sfax (483), Sousse (430), de nombreux services en manquent.

2) - Niveau régional

a - Les centres régionaux : la note varie de 230 à 270, on a deux: Gabès (267) et Bizerte (232).

b - Les centres régionaux incomplets : la note varie de 164 à 200, on a El-Kef (199), Monastir (198), Gafsa, Nabeul (196), Bèja (195), Kairouan (180), Médenine (172), Jendouba (168), Kasserine (164).

c - Les centres sous-régionaux : la note va de 110 à 150: Mahdia (146), Sidi Bou Zid (143), Siliana (140), Zaghuan (137), Tozeur (137), Kebili (128), Tataouine (114).

3) - Niveau local

a - Les centres locaux suréquipés : La note varie de 80 à 110, on compte 13 centres: Menzel Bourguiba (107), Houmt Souk (99), Ksar Hellal (97), Tabarka (96), Mjez, Mateur (95), Grombalia (94,5), Hammamet (89), Moknine (85), Slimène (86), Zarzis (82,1), Msaken (80,3) et Kélibia (80).

b - Les centres locaux : au nombre de 17 dont la note varie de 60 à 80: Ben Guerdène, On, El Jem, Jemmal, Korba, Teboursouk, Sbeitla, Makthar, Metlaoui, Nafta, Chebba, Bou Salem.

c - Les centres locaux sous-équipés : au nombre de 13, la note oscille entre 40-50 : Dahmani, Douz, Meknassy, Tajerouine, Jebeniana, Tala....

4) - Niveau de bas

a - Les centres élémentaires : la note est de 20-40 et on dénombre 25 centres, la fonction est plutôt administrative: chefs-lieux de délégation: Regueb, Kalaat Senan, Oueslatia, Enfidha, Matmata, Sbikha, Ben Aoun....

b - Les centres de base : la note est inférieure à 20, on dénombre 90 centres.

c - Les villages: le reste des centres, au nombre de 29 et la note est très proche de zéro.

Les véritables changements intervenus dans la Tunisie depuis 1956 concernent les quatre niveaux intermédiaires après Tunis, Sfax et Sousse. L'action de l'Etat a contribué à propulser ces centres vers le haut, par le développement de l'appareil administratif (chefs-lieux de gouvernorat et de délégation), du tourisme et de l'industrie. Depuis 1970 la décentralisation de nombreux services, combinée à une diffusion plus large des services sociaux et de l'appareil productif a bénéficié à plusieurs centres qui se sont rehaussés à un niveau supérieur. A cela, il fallait ajouter l'affinage du découpage administratif depuis 1974 qui a permis à de nombreux centres de bénéficier de services régionaux ou locaux. Les services privés ont suivi le mouvement général en particulier au niveau supérieur de cette hiérarchie.

4 - Des systèmes urbains régionaux :

Au niveau régional, il y a lieu de relever la faible hiérarchisation des centres. A part, le Nord - Est et le Sahel où on peut relever la présence de 6 à 7 niveaux hiérarchisés, on se limite le plus souvent à 3 niveaux voire quatre dans le meilleur des cas. On peut distinguer une évolution plus ou moins avancée selon les zones et ce n'est pas un hasard si les systèmes les plus évolués se trouvent sur le littoral, autour de Tunis, incomplet autour de Sousse, en cours de formation autour de Gabès:

- Le réseau urbain tunisois

Autour de Tunis, on relève l'existence d'une gamme complète de 7 niveaux allant du niveau de base à la métropole régionale. Celle-ci se trouve relayée par les centres régionaux (Bizerte et Nabeul). Il se trouve, cependant, que ces derniers se voient court-circuités par les relations directes qu'entretient la capitale avec les centres sous-régionaux spécialisés (Hammamet, Menzel Bourguiba) ou les centres locaux (Mjez, Grombalia...). Le système urbain tunisois constitue un véritable réseau articulé et centré sur Tunis.

- Le réseau incomplet du Sahel

Le semis dense du Sahel et la diversification des activités a contribué à la gestation d'un véritable réseau assez étoffé. Il demeure, toutefois, incomplet dans la mesure où Sousse trouve de la peine à émerger face à la concurrence de Tunis qui ne lui permet guère de jouer le rôle d'une véritable métropole (plusieurs fonctions lui manquent) et à celle des centres dynamiques du Sahel notamment Monastir qui constitue un véritable centre régional mais aussi Ksar Hellal, Moknine, Jemmal et encore plus Mahdia. (Cf. plus de détails le travail de M. Jedidi, 1986).

- A part ces deux systèmes, on ne peut guère parler de réseaux urbains dans la mesure où le concept implique une hiérarchisation régulière et un encadrement territorial sous l'égide d'une métropole régionale. **On a plutôt des systèmes urbains, le plus souvent déséquilibrés**, caractérisés par :

- **L'absence du niveau intermédiaire** : c'est le cas de Sfax où l'on va directement de la métropole régionale incomplète aux centres locaux.

- **L'absence de ville régionale** : c'est le cas du Nord-Ouest où on a affaire à 4 sous-systèmes indépendants concurrentiels et déséquilibrés. C'est le cas aussi du Centre-Ouest où chacun des sous -systèmes est polarisé par une ville différente. Il faut relever, toutefois, la présence d'un semis assez diversifié articulé sur Gabès, englobant le Sud-Est et le Nefzaoua avec une amorce de hiérarchisation.

Cette faible hiérarchisation fonctionnelle est à relier à la déficience d'une véritable vie régionale d'un côté et à la faible diversification de l'économie urbaine de l'autre. **Le modèle national s'est reproduit au niveau régional pour faire des villes, censées être des centres régionaux, des unités encadrantes, sans être de véritable relais.**

On peut désormais se poser la question si une relation il y a entre la hiérarchie par taille et la hiérarchisation fonctionnelle ?

V - DU LIEN ENTRE LA TAILLE ET LA FONCTION : le décalage

La taille ou le rang démographique ne déterminent-ils pas, dans une certaine mesure, le poids ou le rang fonctionnel ? Sommes-nous, plutôt, en présence du phénomène inverse: la base économique de la ville déterminerait sa taille ?

L'analyse de la relation entre la taille (P) et le Poids fonctionnel¹³ (Pf) montre une étroite liaison linéaire de la forme : $Pf = 0,79P + 87,6$, la corrélation est très significative et la variance expliquée est de l'ordre de 81,6%¹⁴. Les résidus sont positifs pour les niveaux supérieur et régional, c'est à dire pratiquement tous les chefs-lieux de gouvernorat, ce qui confirme le rôle central du secteur public dans la formation et la consolidation de la base économique des villes. Les résidus sont, par contre, négatifs pour les autres niveaux à part Tabarka.

La corrélation entre le Poids fonctionnel (Pf) et le Rang (R) est très forte, la variance expliquée est de l'ordre de 85,3% et la liaison est de la forme : $Pf = 964,9.R^{0,74}$. D'autre part, la relation entre les deux Rangs (R_d , R_f) est de la forme : $R_f = 0,77R_d + 6,765$ avec une variance expliquée de 60%. Les résidus sont négatifs jusqu'à la 33^{ème} ville, ils deviennent ensuite positifs, leur valeur absolue augmente de part et d'autre de ce seuil. La répartition des résidus montre que les villes de taille moyenne et élevée ont un poids fonctionnel largement supérieur à ce que leur confère leur rang démographique, le phénomène inverse s'observe pour les villes de petite taille, leur rang fonctionnel est en deçà de leur rang démographique. On trouve, à ce niveau, probablement l'expression d'un double processus: d'un côté le court-circuitage des petites villes, de l'autre le phénomène d'accumulation pour le niveau supérieur du système urbain qui fait qu'en plus de l'action de l'Etat, concentrée sur un nombre limitée de villes, il y a le secteur privé dont l'implantation est plus sélective tant au niveau de la taille que de la localisation (A. Belhedi, 1989).

Conclusion

La croissance urbaine, après une phase d'homogénéisation (1956-66), a conduit à de **nouveaux clivages** liés à des processus sélectifs privilégiant d'un côté le sommet et la base de la hiérarchie, le littoral de l'autre, c'est ce qui explique que **la primatialité de Tunis**, bien que modérée lorsqu'on la compare aux pays du Tiers Monde, **s'est renforcée depuis 1966**, par suite de la primauté de l'ordre national et de l'atonie de Sfax, seconde ville du pays où les investissements publics ont été très limités. Quant au niveau inférieur, le phénomène communal et l'affinage administratif ont été à l'origine de **la croissance des petits centres** qui ont trouvé depuis les années 70 dans la délocalisation de l'appareil productif industriel un soutien à un dynamisme fragile.

¹³ - Mesuré par la note d'équipement obtenue par la ville. Cf ci-dessus.

¹⁴ - La regression puissance ne donne que 76,5%.

Cette croissance par les extrêmes explique le vide intermédiaire au niveau des villes moyennes. La double concentration urbaine, à la base et au sommet, répond à une certaine logique, la désorganisation macrocéphale est ce fait que **le pays se vide dans sa capitale qui s'impose comme le pouvoir de l'Etat, sans contrepoids, sur l'espace et la société. A l'instar du système socio-politique où l'Etat écrase la société civile** (cf. A Belhedi, Tome I, ch 3), l'ordre national, privilégié, inhibe et écrase l'échelon régional (cf. op. cité, ch. IV). Au même moment, le souci d'encadrement du monde rural explique le rôle dévolu aux petits centres pour assurer l'encadrement local.

La faiblesse des villes moyennes reflèterait le décalage entre le milieu rural où le niveau de vie est si faible qu'il n'a besoin que de petits centres de base assurant les services élémentaires et le milieu urbain (cf. A Belhedi 1989, TI, ch.5, A Ben Nasr 1989). La faiblesse des villes régionales exprimerait, en fait, la négation de la région même. **L'émergence des villes moyennes ne se trouve-t-elle pas liée à la question régionale et au développement rural ?** L'on peut se demander, dans quelle mesure, la position charnière des petites villes, à la rencontre de deux types d'organisation spatiale (G. Sautter. 1982): une organisation horizontale maillée de l'espace rural et une organisation verticale hiérarchisée du système urbain **n'explique t-elle pas l'intérêt qui leur a été porté** par le biais d'un encadrement plus serré à travers les équipements socio-collectifs, l'affinage administratif et le phénomène communal ?

L'analyse de la base fonctionnelle des villes a montré le clivage entre deux modèles différents : le modèle capitaliste avec des fonctions modernes et diversifiées sur le littoral, le modèle étatique où la base fonctionnelle est constituée par les emplois publics de type administratif à l'intérieur. Le tout se fait sur une trame précapitaliste où l'activité agricole et artisanale reste élevée. Le trait commun est constitué par un chômage urbain élevé qui dépasse parfois le chômage rural. On trouve là probablement une réponse au recul relatif de l'exode rural et à l'importance accrue des migrations urbaines (cf. A. Belhedi, op. cité, ch 3).

Le système urbain est l'expression synthétique de la formation sociale d'un espace donné. **La polarisation sociale** qu'a connue la Tunisie depuis 1956 donne lieu à **un système urbain dual** et ce n'est pas un hasard si les villes littorales sont, à la fois, celles où on rencontre les activités productives modernes et le taux de syndicalisation le plus élevé dans la mesure où le taux de salarisation et d'industrialisation y sont plus importants.

Cette croissance sans base productive correspond-elle à la crise rurale ou/et à une aspiration des ruraux à une vie meilleure ? Il se trouve que la ville a tendance à recréer la campagne qu'elle vide au préalable, ce qui se répercute sur la hiérarchie: **le court-circuitage, relevé assez fréquemment** (Cf. A Belhedi, op. cité, t II, Ch. 5), **n'assure-t-il pas, en quelque sorte, la reproduction du système ?**

Bibliographie

ALEXANDERSSON G - 1956: City Farming and City Serving Production. pp: 110-115 in "Readings in Urban Geography".

AURIAC F - 1983: Espace et système. BSLG, t 16, n° 1-2, pp: 35-54.

BAILLY A.S - 1978: L'organisation urbaine: théorie et modèles. CRU, Paris, 2° édit (1° édit 1975).

BELHEDI A - 1989: Espace et société en Tunisie. Thèse d'Etat, FSHS, 3t: 305, 296 et 252p.

- BEN NASR A - 1989** : La relation de la petite ville et l'espace rural : l'exemple de Menzel Chaker. Mémoire de CAR, FSHS, Tunis.
- BERRY B.J.L - 1961**: City Size Distribution and Economic Development. Economic Development and Cultural Change, IX, pp: 573-588. (cf. P HAGGETT 1973).
- BERRY B.J.L et GARRISON W.L - 1958**: Alternative Explanation of Urban Rank-Size Relationships. A.A.A.G, vol. 48, pp: 83-91, cf. pp: 230-239 in " Readings in Urban Geography".
- BRUNET R - 1967**: Les phénomènes de discontinuité en géographie. Mémoires et Documents, vol 7, CNRS, 117p.
- BERRY B.J.L - 1961**: City Size Distribution and Economic Development. Economic Development and Cultural Change, IX, pp: 573-588. (cf. P HAGGETT 1973).
- BERRY B.J.L et GARRISON W.L - 1958**: Alternative Explanation of Urban Rank-Size Relationships. A.A.A.G, vol. 48, pp: 83-91, cf. pp: 230-239 in " Readings in Urban Geography".
- CARRIERE F et PINCHEMEL Ph - 1963**: Le fait urbain en France. A. Colin, Paris, 374p.
- CLAVAL P - 1981**: La logique des villes. Litec, Paris, 633p.
- CURRY L - 1964**: The Random Spatial Economy: an Exploration in Settlement Theory. A.A.A.G, n° 54, pp: 138-146.
- HAGGETT P - 1973**: L'analyse spatiale en géographie humaine. A. Colin, coll. U, Paris 390p (1° édit 1967 en anglais).
- HAYDER A - 1979**: Note sur l'armature urbaine tunisienne et son évolution récente: une application de la loi rang-taille. RTG, n° 4, pp: 113-126.
- HAYDER A - 1985**: Le commandement des entreprises et l'organisation de l'espace en Tunisie. RTG, n° 14, pp: 95-143.
- HAUTREUX J et ROCHEFORT M - 1965**: Physionomie générale de l'armature urbaine française. Annales de Géographie, n° 406, pp: 660-677.
- INS** : Annuaire Statistique de la Tunisie (AST). Recensements des Activités industrielles (RAI). Statistiques du Commerce Extérieur (SCE).
- INS** : Recensements Généraux de la Population et des Logements de 3 Mai 1966 (4 vol), 8 Mai 1975 (5 vol) et de Février 1984 (5 vol + Publ. régionales (23 Gouvernorats): Conditions de l'habitat, Caractéristiques économiques, démographiques et éducationnelles (non diffusé)
- NS - 1976-78**: Recensement des Etablissements en milieu urbain.
- INS - 1981**: Recensement des Etablissements. Non publié.
- INS - 1983**: Recensement des Activités Economiques (RAE). Non publié.
- JEDIDI M - 1986**: Croissance économique et espace urbain dans le Sahel tunisien depuis l'indépendance. PUT, FLSH, 2 t 377 et 392p (Thèse d'Etat Paris 1983).
- JEFFERSON N.M - 1939**: The Law of the Primate City. Geographical Review, pp: 227-232. Cf " Readings in Urban Geography ".
- LE GUEN G - 1960**: La structure de la population active des agglomérations françaises de plus de 20.000 habitants. Annales de Géographie, n° 364, pp: 355-370.
- LINSKY A.S - 1965**: Some Generalizations concerning Primates Cities. A.A.A.G, n° 3, pp: 506-514.
- MERCADAL G - 1965**: Les études d'armature urbaine régionale. Consommation, n° 3, pp: 3-42.
- NELSON H.D - 1979**: Tunisia, a Contry Study. Washington American University, 326p.
- NELSON J.H - A Service Classification of American Cities**. Economic Geography, pp: 189-210. Cf " Readings in Urban Geography".
- NOIN D - 1974**: Les activités spécifiques des villes françaises. Annales de Géographie, n° 459, pp: 531-544.
- PUMAIN D - 1982**: La dynamique des villes. Economica, Paris.
- PUMAIN D et SAINT JULIEN T - 1976**: Fonctions et hiérarchies des villes françaises. Etude du contenu des classifications réalisées en France entre 1860-1974. Annales de Géographie, n° 470, pp: 385-440.
- RACINE J.B et REYMOND H - 1973**: L'analyse quantitative en géographie. PUF, coll Sup, 316 p.
- SAUTTER G - 1982**: Réflexions sur les petites villes dans les pays en voie de développement. Séminaire Indo-Français de New-Delhi 1978. Travaux et Documents du CEGET, n° 45, pp: 393-420.
- SIGNOLES P - 1985**: L'espace tunisien: capitale et Etat-région. Urbama, LA- CNRS, Tours, Fasc 14-15, 1041 p.
- SIMON H.A - 1957**: Models of Man. New YorK.
- STEWART C.T Jr - 1958**: The Size and Spacing of Cities. Geographical Review, n° 48, pp: 222-245. Cf "Readings in Urban Geography", pp: 240-256.
- STEWART J Q - 1947**: Empirical Mathematical Rules Concerning the Distribution of Equilibrium of Population. Geographical Reviiw, n° 37, pp: 461-485.
- STEWART J.Q - 1950**: Empirical Mathematical Rules Concerning the Distribution and Equilibrium of Population. Geographical Review.

STEWART J.Q et WARNTZ W - 1958: Macrogeography and Social Science. Geographical Review, n° 48, pp: 167-184.

ZIPF G.K - 1949: Human Behavior and the Principle of Least Effort. Cambridge.

RESUME : L'urbanisation en Tunisie

La croissance urbaine a été forte au début et a baissé progressivement, elle a été une croissance par les extrêmes suite à la forte concentration dans la capitale et le souci d'encadrement territorial des campagnes et ces caractères ont marqué la système urbain par la primatie et la faiblesse des villes moyennes reflétant ainsi la primauté de l'ordre national et l'absence de la région. Ce système urbain se caractérise par l'absence de base productive qui reste liée malgré tout à l'Etat et l'extraversion donnant lieu à une dualité littoral-intérieur.

Mots clés : Urbanisation, primatie, croissance, système urbain, dualisme.

ABSTRACT : Urbanization in Tunisia

The urban growth was been high at first and is falling progressively. This growth was been by extremes accordingly to the great concentration in the Capital City and the concern for territorial country frame. These characters have marked the urban system by primatality and medium sized cities weakness, reflecting so the primaty of the national order and the absence of regional life. This urban system is characterized by the absence of productive basis that, in the case where exist, is closely linked to the State (administration and social services) and the extraversion activities leading to dualism between coast and inside.

Keywords : Urbanization, primaty, growth, urban system, dualism.